



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération Bureau de gestion des personnels contractuels 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</b>	<b>Note de service  SG/SRH/SDCAR/2022-766  12/10/2022</b>
---	---

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Appel à candidature pour 78 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT

<b>Destinataires d'exécution</b>
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

**Résumé :**



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction de la gestion des carrières et de la  
rémunération**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de service**

**SG/SRH/SDCAR/2022-**

**13/10/2022**

**Date de mise en application : Immédiate**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 1**

**Objet : Appel à candidature pour 78 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européenne s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés 78 postes (3 en Bretagne, 15 en Normandie et 60 en Hauts-de-France) dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

Il est à noter que les agents bénéficieront d'une formation obligatoire de 2 mois, dispensée conjointement par l'INFOMA et l'ENSV (sauf pour les agents ayant bénéficié de cette formation).

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Roscoff**

- 1 poste de chef.fe de poste frontalier

Poste vacant au 01/01/2023

Date limite de candidature 10/11/2022

- 2 postes de vétérinaires aux frontières

Postes vacants au 01/01/2023

Date limite de candidature 10/11/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Ouistreham**

- 5 postes de vétérinaires aux frontières

Postes vacants au 01/01/2023

Date limite de candidature 10/11/2022

- 3 postes d'inspecteur.trices aux frontières (catégorie B)

Postes vacants au 01/01/2023

Date limite de candidature 10/11/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Gonfreville l'Orcher**

- 1 poste de vétérinaire aux frontières

Poste vacant au 01/01/2023

Date limite de candidature 10/11/2022

- 4 postes d'inspecteur.trices aux frontières (catégorie B)

Postes vacants au 01/01/2023

Date limite de candidature 10/11/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Cherbourg**

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)  
Poste vacant au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022

### **SRAL site de Caen**

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)  
Poste vacant au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Calais**

- 1 poste de chef.fe d'unité vétérinaire aux frontières  
Poste vacant au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022
- 6 postes de vétérinaires aux frontières  
Postes vacants au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022
- 2 postes de chef.fes d'unité phytosanitaires aux frontières  
Postes vacants au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022
- 1 poste de technicien.ne informatique  
Poste vacant au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022
- 38 postes d'inspecteur.trices aux frontières (catégorie B)  
Postes vacants au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Dunkerque**

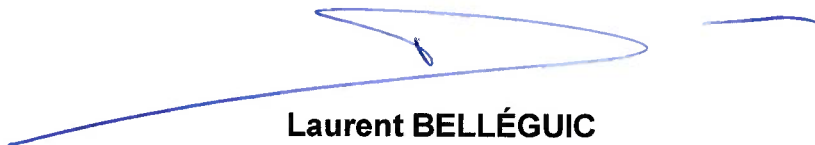
- 2 postes de vétérinaires aux frontières  
Postes vacants au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022
- 5 postes d'inspecteur.trices aux frontières (catégorie B)  
Postes vacants au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Boulogne sur Mer**

- 5 postes d'inspecteurs aux frontières (catégorie B)  
Postes vacants au 01/01/2023  
Date limite de candidature 10/11/2022

Pour le ministre, et par délégation,

**Le sous-directeur de la gestion  
des carrières et de la  
rémunération**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a small vertical tick mark.

**Laurent BELLÉGUIC**

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction départementale de la protection des populations du Finistère**  
**Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) de Roscoff**  
**Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (Articles L332-2, L332-3 ou L332-7)**  
**Chef.fe du poste frontalier - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6D2900177</b>	
<b>Catégorie : A2</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		2.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.		
<b>Objectifs du poste</b>	Le chef du poste frontalier : - coordonne et manage les missions d'inspection du poste frontalier de Roscoff (4 à 8 agents) - Réalise des inspections : * secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale), * secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).		
<b>Description des missions</b>	Encadre une équipe d'inspecteurs et de vétérinaires composée de 4 à 8 personnes. - Assure la gestion des ressources humaines, la gestion administrative et budgétaire de proximité du poste frontalier en lien avec la DDPP , - Assure l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément à la législation de l'UE et nationale et notamment aux exigences de l'assurance qualité , - Assure de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du préfet délégué, la Douane,... - Veille à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux. - Participe aux travaux de concertation nationale du SIVEP - Réalise des inspections domaine PIF, PED et PEC.  Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise		Capacité d'encadrement et d'animation d'équipe Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision Adaptabilité à des types d'inspection différentes

	appréciée Permis B indispensable	Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur
<b>Personnes à contacter</b>	François POUILLY, directeur de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 Sébastien LAURENT, chef du SIVEP au 06.32.63.43.32 ddpp@finistere.gouv.fr	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction départementale de la protection des populations du Finistère**  
**Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) de Roscoff**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (Articles L332-2, L332-3 ou L332-7)**  
**Vétérinaire officiel aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6D2900176</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.		
<b>Objectifs du poste</b>	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire - secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) - secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, le vétérinaire officiel sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude au travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie	
<b>Personnes à contacter</b>	François POUILLY, directeur de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 Sébastien LAURENT, chef du SIVEP au 06.32.63.43.32 ddpp@finistere.gouv.fr		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction départementale de la protection des populations du Finistère**  
**Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) de Roscoff**  
**Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (Articles L332-2, L332-3 ou L332-7)**  
**Vétérinaire officiel aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6D2900185</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.		
<b>Objectifs du poste</b>	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire - secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) - secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, le vétérinaire officiel sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude au travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie
<b>Personnes à contacter</b>	François POUILLY, directeur de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 Sébastien LAURENT, chef du SIVEP au 06.32.63.43.32 ddpp@finistere.gouv.fr		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400146</b>
<b>Catégorie : A1</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400143</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable		Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400142</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable		Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistréham**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400097</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé		Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistréham,**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400089</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé		Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre CV et une lettre de motivation Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400108</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400096</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400066</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400100</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale. Cycle horaire de 35h par semaine : 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé		Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400135</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés.	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>	



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400134</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>	<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2	
Agent contractuel des services déconcentrés	NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400104</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400095</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail(8h45) selon planning. Travail en horaires décalés,	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie  
(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôles Frontaliers de Cherbourg,**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400113</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail(8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**Service régional de l'alimentation**  
**Site de Caen**

**6, boulevard Général Vanier – 14070 CAEN Cedex 5**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7) Inspecteur.trice import BXT**

<b>N° de publication : 20072</b>		<b>Référence du poste : A6R1400179</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le SRAL est une équipe pluridisciplinaire de 110 agents qui mettent en œuvre, à l'échelle régionale, les politiques régaliennes (sécurité sanitaire dans les domaines végétal et animal) et incitatives en concertation avec les directions départementales et les partenaires concernés. Il est implanté sur six sites : Caen, Rouen, Gonfreville l'Orcher, Dieppe, Cherbourg et Caen-oustréham.		
<b>Objectifs du poste</b>	Responsable qualité local pour le déploiement et la mise en œuvre de la démarche de management par la qualité dans les postes de contrôle frontalier (PCF de Gonfreville l'Orcher, Dieppe, Cherbourg et Caen-Oustréham) en appui au RQL du SRAL. Réalisation d'inspection à l'import afin de connaître les missions et l'organisation des PCF.		
<b>Description des missions</b>	Contribuer au pilotage et à la mise en œuvre de la démarche de management par la qualité dans les postes de contrôle frontalier. Appuyer et suppléer le RQL dans la mise en œuvre de la démarche qualité au sein de la DRAAF. Préparer et suivre les audits des PCF et de la DRAAF. Réaliser des inspections en PCF pour acquérir et maintenir une compétence dans le domaine de l'import. 40 % du poste mission RQL et 60 % du poste mission d'inspection.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Le RQL pour les PCF est affecté au pôle coordination sous l'autorité de la cheffe de pôle, auprès du CRAQ/RQL. Il reçoit ses instructions fonctionnelles du CRAQ/RQL pour ce qui concerne ses missions de RQL. Il est également en lien avec le coordinateur des PCF. Le RQL des PCF exerce sa mission avec les services de la DRAAF, principalement les PCF. Il est le contact avec des personnes relais chargées de la démarche qualité en local au sein des PCF.		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissance de l'environnement institutionnel (DGAL-DD(ETS)PP) et des missions du BOP 206 Formation initiale dans le management par la qualité Compétences rédactionnelles et d'élocution Permis B		Qualités relationnelles, sens de la pédagogie Goût pour le travail en équipe et la communication Capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction Autonomie, rigueur Utilisation courante du logiciel de bureautique Disponibilité
<b>Personnes à contacter</b>	Jean-François Collobert, Chef du SRAL Tél : 02 31 24 99 62 Courriel : jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr Anne Christine Papin, Adjointe au chef du SRAL Tel : 02 32 18 94 27 Courriel : anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr		





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste de contrôle frontalier**  
**62100 CALAIS**

**Chef.fe d'unité Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000246</b>	
<b>Catégorie : A2</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Management d'une équipe d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire.  Coordination technique des missions d'inspection à l'import.  Expertise dans le domaine vétérinaire</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>1. Encadrer les équipes d'inspecteurs  2. Coordonner les missions d'inspection :  2.1 Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection.  2.2 Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs (Eurotunnel), en travaillant en relation avec la douane et les transitaires.  2.3 Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.  2.4 Participer aux travaux de concertation nationale du SIVEP.  3. Etre un appui et un relai managérial du chef de poste et de ses 3 adjoints. Les seconds, les suppléer et les alerter si besoin.</p> <p>Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés. Ces horaires ne s'appliquent pas aux chefs d'unité qui sont soumis à un cycle de travail administratif « classique ».  Les fonctions peuvent être soumises à astreintes</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>Chefs d'unités du site et des autres sites du PCF de Calais/Boulogne +PCF de Dunkerque, Transitaires et opérateurs économiques, Douanes, DDPP, SIVEP Central  Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés. Ces horaires ne s'appliquent pas aux chefs d'unité qui sont soumis à un cycle de travail administratif « classique ».  Les fonctions peuvent être soumises à astreintes</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Diplôme vétérinaire exigé  Connaissances techniques et juridiques dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire  Connaissance de l'environnement administratif  Bonne pratique de la langue anglaise</p>		<p>Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'équipe  Aptitude pour le travail en équipe  Bonnes qualités relationnelles  Sens de l'organisation, rigueur  Qualités d'analyse et capacité de décision</p>

	appréciée Permis B indispensable	Réactivité Autonomie
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Tél : 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND Tél : 06 40 64 35 40	michel.guillou@agriculture.gouv.fr frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr









**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000383</b>	
<b>Catégorie : A2</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail	
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU    michel.guillou@agriculture.gouv.fr  Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73  Frédéric BERTRAND                                    frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr  Tél : 06 40 64 35 40</p>		

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000385</b>	
<b>Catégorie : A2</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Diplôme vétérinaire exigé            Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire            Maîtrise des outils informatiques            Bonne pratique de la langue anglaise appréciée            Permis B indispensable</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe            Adaptabilité à des types d'inspection différentes            Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.            Sens de l'organisation, rigueur            Qualités d'analyse            Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guilou@agriculture.gouv.fr">michel.guilou@agriculture.gouv.fr</a>            Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73            Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a>            Tél : 06 40 64 35 40</p>		





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de CALAIS**

**Chef.fe d'unité phytosanitaire**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000122</b>
<b>Catégorie : A</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Ces PCF sont rattachés, sur le plan technique, au SIVEP « central » et, sur le plan administratif, à la DRAAF des Hauts-de-France. Le PCF de Calais-Boulogne regroupe environ 190 agents, dont un peu plus d'un tiers sur le site de Calais-Port, répartis en 5 équipes de 12 inspecteurs + 2 Management d'une équipe d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire.</p> <p>Coordination technique des missions d'inspection à l'import.</p>	
<b>Description des missions</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encadrer les équipes d'inspecteurs</li> <li>2. Coordonner les missions d'inspection : <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection.</li> <li>2.2 Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs (Eurotunnel), en travaillant en relation avec la douane et les transitaires.</li> <li>2.3 Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.</li> <li>2.4 Participer aux travaux de concertation nationale du SIVEP.</li> </ol> </li> <li>3. Etre un appui et un relai managérial du chef de poste et de ses 3 adjoints. Les seconder, les suppléer et les alerter si besoin.</li> </ol>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>Chefs d'unités du site et des autres sites du PCF de Calais/Boulogne +PCF de Dunkerque, Transitaires et opérateurs économiques, Douanes, DDPP, SIVEP Central  Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés. Ces horaires ne s'appliquent pas aux chefs d'unité qui sont soumis à un cycle de travail administratif « classique ».  Les fonctions peuvent être soumises à astreintes</p>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Aucun diplôme vétérinaire exigé  Connaissances techniques et juridiques dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire  Connaissance de l'environnement administratif  Bonne pratique de la langue anglaise appréciée  Permis B indispensable</p>	<p>Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'équipe  Aptitude pour le travail en équipe  Bonnes qualités relationnelles  Sens de l'organisation, rigueur  Qualités d'analyse et capacité de décision  Réactivité  Autonomie</p>

		Autonomie dans le travail
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND Tél : 06 40 64 35 40	michel.guillou@agriculture.gouv.fr frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Chef.fe d'unité phytosanitaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000228</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Seconder et suppléer le chef de poste et coordonner les missions d'inspection de l'unité d'inspection phytosanitaire du poste frontalier.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Seconder le chef de poste frontalier pour la gestion administrative du site en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la gestion des équipes et à la gestion administrative et budgétaire de proximité</li> <li>- Encadrer une équipe d'inspecteurs phytosanitaires</li> <li>- Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément notamment aux exigences de l'assurance qualité</li> <li>- Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du Préfet délégué, de la douane ...</li> <li>- Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux</li> </ul>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SIVEP national à la DGAL, douanes, opérateurs économiques, DDPP, transitaires et exportateurs</p> <p>Les horaires du chef d'unité sont fondés sur un rythme de 38.30 par semaine. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail des équipes à encadrer sont donc des horaires postés. Le poste de chef d'unité n'est pas concerné par ce cycle horaire</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	<p>Aucun diplôme vétérinaire exigé</p> <p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine phytosanitaire</p> <p>Connaissance de l'environnement administratif national et communautaire dans le domaine phytosanitaire</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>	<p>Bonne expérience d'encadrement</p> <p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Sens de l'organisation et des responsabilités, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Réactivité</p> <p>Bonne qualité relationnelle</p> <p>Autonomie dans le travail</p>	

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**Poste frontalier de CALAIS - 62100 Calais**

**Technicien.ne informatique - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000138</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité techniques et économie agricoles		2	
Secrétaire administratif		3	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>L'organisation et le fonctionnement des Services d'inspection aux frontières (SIVEP) sont assurés par le secrétariat général qui pilote l'ensemble des fonctions support de la DRAAF. Assurer auprès des postes frontaliers de Calais/Boulogne et de Dunkerque, en lien avec le pôle informatique de la DRAAF, l'installation et la maintenance des équipements locaux, en garantir le fonctionnement (poste de travail, réseaux de télécommunications, logiciels...)</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Assurer le fonctionnement continu des installations des SIVEP dont les missions de contrôle doivent être assurées 24h/24 et 7j /7 par 260 agents. Effectuer l'installation, la maintenance et la mise à jour des postes de travail, réseaux, serveurs, équipements périphériques et de mobilité ainsi que des matériels, composants logiciels infrastructure, applications...) soit par déplacement sur site, soit en télémaintenance en lien avec la MSI. Assister, conseiller accompagner les utilisateurs en matière de prise en main et de sécurité périphérique (sauvegardes, mots de passe, lutte antivirale) Traiter les dysfonctionnement et les incidents (diagnostic, traitement, suivi) pour assurer un contrôle H24. Mettre en œuvre les conditions techniques assurant le fonctionnement de TRACES NT (outil spécifique de la commission européenne). Maintenir et développer WebSIVEP/Wikisivep : outil ; spécifique, développé en interne et dédié aux PCF des Hauts-de-France dans le cadre du Brexit.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>Les agents des SIVEP, la MSI de la DRAAF, les partenaires extérieurs, les services centraux du ministère, les opérateurs économiques qui accueillent les PCF : Getlink, Port de Calais, Port de Dunkerque.</p> <p>Le poste est susceptible d'être assujetti à des astreintes.</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Architectures des équipements locaux. Normes de sécurité informatique. Techniques et procédures d'installation et de maintenance des équipements locaux.		Ecouter. Faire preuve de rigueur et de méthode. Travailler en équipe. Diagnostiquer et traiter les dysfonctionnements.
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr  Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73  Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr  Tél : 06 40 64 35 40</p>		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de CALAIS - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R800060</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de secteur phytosanitaire (PEC). Les contrôles à l'importation concernent les végétaux et certains produits végétaux. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes phytopathogènes pour les végétaux sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.  Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40		







**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de CALAIS - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R800067</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.  Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP	
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40	



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000085</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale), secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi, Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles	
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU      michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND      frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40</p>		













**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000173</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi, Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles	

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000174</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale), secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.  Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacances de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000175</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
	Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU                                  michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND                          frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France  
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000176</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi, Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40</p>		







**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France  
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000179</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.  Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000180</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale), secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP  Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	<p>Connaissances du domaine alimentaire  Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire  Maîtrise des outils informatiques  Bonne pratique de la langue anglaise appréciée  Permis B indispensable</p>	<p>Aptitude pour le travail en équipe  Adaptabilité à des types d'inspection différentes  Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.  Sens de l'organisation, rigueur  Qualités d'analyse  Qualités relationnelles</p>	
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73  Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 06 40 64 35 40</p>		

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France  
 Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000181</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>	
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacances de jour et de nuit).</p>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU                                  michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND                              frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000182</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque          Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.          Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,          Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,          Maîtrise des outils informatiques          Bonne pratique de la langue anglaise appréciée          Permis B indispensable</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe          Adaptabilité à des types d'inspection différentes          Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.          Sens de l'organisation, rigueur          Qualités d'analyse          Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a>          Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73          Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a>          Tél : 06 40 64 35 40</p>		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000183</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale), secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi, Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles	
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU      michel.guillou@agriculture.gouv.fr</p> <p>Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73</p> <p>Frédéric BERTRAND      frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</p> <p>Tél : 06 40 64 35 40</p>		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**Poste frontalier - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000184</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.  Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guilou@agriculture.gouv.fr">michel.guilou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000188</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,</p> <p>Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73</p> <p>Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 06 40 64 35 40</p>		





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000189</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU      michel.guillou@agriculture.gouv.fr            Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73            Frédéric BERTRAND      frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr            Tél : 06 40 64 35 40</p>		







**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000292</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacances de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,</p> <p>Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73  Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 06 40 64 35 40</p>		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000321</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il sera en charge de la réalisation de prélèvements. Il assurera le suivi hygiénique des SIVEP</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Connaissances et maîtrise des pratiques en matière d'hygiène, Maîtrise des outils informatiques, Pratique de l'anglais appréciée, Permis B</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi, Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73  Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 06 40 64 35 40</p>		

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000325</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale), secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales..</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.  Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000329</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Frédéric Bertrand Mail frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**

**Poste frontalier de Calais**  
**62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000332</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr  Tel : 06 24 09 60 73  Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr  Tél :06 40 64 35 40</p>		

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000340</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.   Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.  Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France  
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000349</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale), secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable		Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi, Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU                                    michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND                                    frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40</p>		

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France  
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : <b>Référence du poste : A6R8000351</b>	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>
Objectifs du poste	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Compétences liées au poste	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Aptitude pour le travail en équipe Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Adaptabilité à des types d'inspection différentes Maîtrise des outils informatiques, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Sens de l'organisation, rigueur Permis B indispensable, Qualités d'analyse Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guilou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000401</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40		



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000434</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,</p> <p>Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p>

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France  
Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000441</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.  Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40</p>		





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**Poste frontalier de Calais - 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000444</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>	
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73</p> <p>Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 06 40 64 35 40</p>		





**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais – 62100 CALAIS**

**Inspecteur.trice aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000455</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.x).</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.  Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		













**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Dunkerque**  
**Port 5805 Route des Caraïbes**  
**59279 LOON PLAGE**  
**Inspecteur.trice vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000235</b>	
<b>Catégorie : A2</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacances.  Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit)</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail	

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Dunkerque**  
**Port 5805 Route des Caraïbes**  
**59279 LOON PLAGE**  
**Inspecteur.trice Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000377</b>	
<b>Catégorie : A2</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacances.  Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacances de jour et de nuit)</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail	

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche**  
**Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGÉ**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000070</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de DUNKERQUE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France  
Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche  
Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000072</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40</p>		

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche**  
**Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000193</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque  Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de DUNKERQUE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacances de jour et de nuit).	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a> Tél : 06 40 64 35 40	



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche**  
**Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>	<b>Référence du poste : A6R8000196</b>	
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>	<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1	
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de DUNKERQUE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU <a href="mailto:michel.guillou@agriculture.gouv.fr">michel.guillou@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73</p> <p>Frédéric BERTRAND <a href="mailto:frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr">frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr</a>  Tél : 06 40 64 35 40</p>	



**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche**  
**Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000199</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>	<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1	
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de DUNKERQUE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales</p>	
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	<b>Savoir-faire</b> Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Tél : 03 22 33 55 13 Frédéric BERTRAND Tél : 06 40 64 35 40	michel.guilou@agriculture.gouv.fr frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**DRAAF HAUTS-DE-FRANCE**  
**518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**  
**Poste frontalier de BOULOGNE**  
**105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000088</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Formation vétérinaire ou agronome</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>	

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**DRAAF HAUTS-DE-FRANCE**  
**518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**  
**Poste frontalier de BOULOGNE**  
**105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000201</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	<p>Formation vétérinaire ou agronome</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>	

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**DRAAF HAUTS-DE-FRANCE**  
**518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**  
**Poste frontalier de BOULOGNE**  
**105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000202</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	<p>Formation vétérinaire ou agronome</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>	



<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**  
**DRAAF HAUTS-DE-FRANCE**  
**518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**  
**Poste frontalier de BOULOGNE**  
**105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000205</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	<p>Formation vétérinaire ou agronome</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>	

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	

**Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**  
**DRAAF HAUTS-DE-FRANCE**  
**518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**  
**Poste frontalier de BOULOGNE**  
**105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000289</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.</p> <p>Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</p>	
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</p>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Formation vétérinaire ou agronome</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>

<b>Personnes à contacter</b>	Michel	GUILLOU	michel.guillou@agriculture.gouv.fr
	Tél :	03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73	
	Frédéric	BERTRAND	frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr
	Tél :	06 40 64 35 40	